



Municipalité de Maddington Falls

86, route 261
Maddington Falls (Qc) G0Z 1C0
(819) 367-2577
info@maddington.ca
www.maddington.ca

AVIS PUBLIC

Adoption du règlement 136 - Règlement imposant un tarif de compensation pour couvrir des dépenses reliées aux travaux effectués sur la branche 2 du cours d'eau Joseph-Larivière.

Lors de la séance du 1^{er} décembre 2020, tenue à 20 h, par téléconférence, le règlement 136 - Règlement imposant un tarif de compensation pour couvrir des dépenses reliées aux travaux effectués sur la branche 2 du cours d'eau Joseph-Larivière a été adopté.

Le règlement établit le tarif de compensation pour les travaux effectués sur la branche 2 du cours d'eau Joseph-Larivière.

Le règlement peut être consulté, sur les heures d'ouverture, au bureau municipal situé au 86, route 261 à Maddington Falls et sera publié sur le site Internet de la Municipalité au www.maddington.ca.

Donné ce 2^e jour de décembre 2020,

Stéphanie Hinse
Directrice générale et secrétaire-trésorière